

M. Malinvaud fait la communication suivante :

*Florulae oltensis Additamenta* ou **Nouvelles Annotations à la Flore du département du Lot, I,**

PAR M. E. MALINVAUD.

Nos deux confrères du Lot, MM. BACH et LAMOTHE, — *indefessi plantarum indagatores nec non oculatissimi* — m'ont obligeamment communiqué les résultats de leurs premières herborisations de cette année. Deux espèces nouvelles pour ce département, *Anemone ranunculoides* et *Androsace maxima*, ont d'abord attiré mon attention; M. BACH, à qui nous devons ces deux découvertes, m'écrit au sujet de la première :

**1. *Anemone ranunculoides* L.**

J'ai rencontré l'*Anemone ranunculoides*, portant fleur au 17 avril, très abondant dans les prés du « Roussin », commune de Floressas (canton de Puylévêque, arrond. de Cahors), sur la limite de cette commune et de celle du Bouvê (canton de Montcuq). Pour avoir la plante en pleine floraison, il faudrait visiter cette localité dès la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril. L'*Anemone nemorosa* croît, non loin de là, dans une autre vallée, mais sur une faible étendue; jusqu'ici je ne l'ai pas vu ailleurs.

Nous ferons remarquer incidemment que l'*Anemone nemorosa*, si répandu dans le centre et le nord de la France, est assez rare dans une partie du sud-ouest. PUEL lui assigne trois localités : « Figeac, sur la rive droite du Célé, C. (L. Puel); Saint-Germain (Maynenc); dans la prairie, entre Souillac et la Dordogne (Dom Fournault). » Il est certain que cette plante est plus commune que ne le feraient supposer ces indications; mais, dans le Lot, elle est relativement clairsemée.

Quant à l'*A. ranunculoides*, PUEL (*Catal.*, 125)<sup>2</sup> mentionnait cette espèce « à rechercher dans le département ». Elle manque-

1. Nous rappelons que M. Bach est curé de Sérignac, arr. de Cahors, et M. Lamothe, instituteur à Saint-Denis-lès-Martel, arr. de Gourdon.

2. Les ouvrages floristiques régionaux cités le plus souvent dans nos *Additamenta* sont les suivants :

PUEL (T.). *Catalogue des plantes qui croissent dans le département du Lot classées d'après le système de Linné*; Cahors, 1845-1852.

rait à la Corrèze d'après M. RUPIN et à la Dordogne d'après DES MOULINS; elle est RR. dans le Cantal (F. HÉRIBAUD), R. dans l'Aveyron (BRAS), ainsi que dans le Tarn-et-Garonne (LAGRÈZE) et le Lot-et-Garonne (SAINT-AMANS). D'une manière générale, l'*Anemone ranunculoides* est rare dans le Midi de la France.

## 2. *Androsace maxima* L.

M. BACH a découvert, le 24 avril, cette Primulacée en parfait état de floraison et de fructification « dans les moissons, qu'elle infeste, de la paroisse de Mascayroles, commune de Fargues, canton de Montcuq. C'est une petite localité perdue sur un plateau argilo-calcaire de faible altitude (250 m. à peine) ».

On lit dans le *Cat.* de PUEL, p. 56, après genre *Lysimachia* : « Obs. Espèce du g. *Androsace* à rechercher : *A. maxima* (A. à grand calice), R. dans les moissons. — Cantal (Delarbre) ».

L'indication empruntée à DELARBRE est probablement erronée; on ne connaît jusqu'à ce jour dans le Cantal que l'*A. carnea*, qui habite les hautes cimes de l'Auvergne, Puy-Marie, Mont-Dore, etc. C'est dans le Puy-de-Dôme, sur les terrains calcaires de la Limagne, que l'*A. maxima* se rencontre. On le retrouve dans l'Aveyron, sur le Larzac, etc., mais il paraît manquer à la flore des autres départements limitrophes du Lot. M. COSTE (*Fl. illust.*, II, 531) résume en ces termes sa répartition dans notre

BRAS (Antoine). *Catal. des plantes vasculaires du dép. de l'Aveyron*, Villefranche-de-Rouergue, 1877.

DEBEAUX (O.). *Revision de la flore Agenaise, suivie de la flore du Lot-et-Garonne*; Paris et Agen, 1898.

DES MOULINS (Charles). *Catal. raisonné des Phanérogames de la Dordogne*; Bordeaux, 1840-1859 (*Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*).

F. HÉRIBAUD (Joseph) (en collaboration avec F. GUSTAVE). *Flore d'Auvergne*; Clermont-Ferrand, 1883.

LAGRÈZE-FOSSAT (Adr.). *Flore de Tarn-et-Garonne*; Montauban, 1847.

LAMOTTE (Martial). *Prodrome de la Flore du plateau central de la France*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties; Paris, 1877-1881 (*Mém. de l'Académie de Clermont-F.*).

REVEL (abbé Joseph). *Essai de la Flore du sud-ouest de la France* (terminé par M. l'abbé H. Coste); Villefranche-de-Rouergue, 1883-1900.

RUPIN (Ernest). *Catalogue des plantes vasculaires du dép. de la Corrèze*; Brive, 1884 (*Bull. Soc. scientif., hist. et archéolog. de la Corrèze*, t. V).

SAINT-AMANS (de). *Flore Agenaise*; Agen, 1821.

Lorsque nous citons un de ces auteurs par son nom seul ou avec l'abréviation *l. c.* (*loco citato*), nous sous-entendons l'ouvrage correspondant dans la liste ci-dessus.

pays : « Champs calcaires dans une grande partie de la France, nul dans presque tout l'Ouest ». LLOYD, en effet, ne le signale que dans les Deux-Sèvres (*Fl. de l'Ouest*, 5<sup>e</sup> éd., p. 281).

J'ai reçu de M. LAMOTHE deux plantes qui, sans être nouvelles pour le département, sont des plus intéressantes.

### 3. *Medicago Gerardi* Waldst. et Kit. var. *inermis* Delile.

J'ai observé pour la première fois, il y a 40 ans, cette variété au voisinage du type, dans des champs rocailleux entre Alvi-gnac et Rocamadour. BOISSIER (*Fl. Or.*, II, 101), à la suite du *Medicago Gerardi*, décrit une variété *B. submitis*, « *Spinæ leguminis brevissime tuberculiformes interdum nullæ* ».

Dans la *Flore de Montpellier* de LORET et BARRANDON, on lit, à propos de la même espèce qu'ils nomment *Medicago cinerascens* Jord., l'observation suivante : « On trouve tous les passages entre les formes à épines longues, courtes ou réduites à des tubercules. Cette dernière forme est le *Medicago Gerardi* var. *mitis* Delile in *Index semin. Hort. Monspel.* (1840) ». Sur nos échantillons du Lot, les fruits ne sont jamais entièrement lisses, mais les tubercules sont parfois à peine marqués. Les deux sortes de légumes ne sont pas mélangés sur un même individu et, comme presque toujours les vestiges de la gousse d'où est sortie la plante restent adhérents à ses racines, il est facile de constater que les fruits des tiges issues de cette gousse sont toujours semblables à celle-ci.

D'après la *Flore* de M. COSTE (I, 328), le *Medicago Gerardi* habite : « Lieux cultivés et incultes dans tout le Midi et le Centre jusqu'à Paris; Corse. » Il croit, dans le Lot (n° 1030 du *Catal.* de PUEL), sur les pelouses des terrains calcaires, dans les friches pierreuses et les champs sablonneux; les six départements limitrophes le possèdent<sup>1</sup>. De SAINT-AMANS l'a rapporté erronément au *M. intertexta* Willd.

Le nom de *M. rigidula* Desr. (in Lamk *Encycl.*, III, 634) est plus ancien pour la même plante que celui de *M. Gerardi* Willd.;

1. LAMOTTE (*Prodr.* 192), après avoir mentionné diverses localités du *M. Gerardi*, appartenant au Puy-de-Dôme, ne le signale pas dans le Cantal; mais le frère HÉRIBAUD ayant dressé en 1901 une liste des « Plantes du Puy-de-Dôme qui manquent encore au Cantal » (*Bull. Soc. bot. Fr.*, t. XLVIII, p. 311 et suiv.), n'y a pas compris le *M. Gerardi*.

mais les auteurs qui l'emploient ne s'entendent pas sur son application, et le dernier nom est assez généralement adopté.

4. *Lathyrus setifolius* L. indiqué par M. PUEL : « Cult. dans quelques parties du dép., mais paraissant spontané à Cahors, sur la montagne de Saint-Cyr », a été rencontré par M. LAMOTHE, le 10 mai dernier, parmi les herbes et les broussailles sur les flancs d'un coteau calcaire, à Gluges, canton de Martel. « Cette Légumineuse habite : « Lieux secs et arides du Midi, remonte dans la Drôme, l'Ardèche, l'Aveyron et le Tarn » (COSTE, *l. c.*, I, 398). Rare dans l'Aveyron, elle paraît manquer aux autres départements voisins du Lot. De SAINT-AMANS (p. 291) présumait qu'on pourrait la trouver « sur la frontière orientale du Lot-et-Garonne ».

La nouvelle localité découverte à Gluges marque probablement l'extrême limite, vers le nord-ouest, de l'aire géographique du *Lathyrus setifolius* L. dans la flore française.

Lecture est donnée de la communication qui suit :

## Les *Hypocoum* de la France,

PAR M. C. DE REY-PAILHADE.

En revisant, pour notre herbier, les nombreux spécimens du genre *Hypocoum* récoltés en France, nous avons remarqué que deux d'entre eux n'avaient jamais été signalés dans le département de l'Hérault. Ces deux plantes nouvelles pour notre flore locale, sont : 1° *Hypocoum procumbens*  $\beta$ . *glaucescens* Moris, et 2° *Hypocoum procumbens*  $\gamma$ . *macranthum* Nob., cette dernière variété signalée seulement dans la Corse.

Ce classement ayant exigé de notre part de longues heures de travail et de mûres réflexions, nous avons été amené — pour accomplir sérieusement notre tâche — à entreprendre une étude minutieuse et attentive de ce genre, tant sur des plantes vivantes que sur des échantillons secs de collections publiques ou privées, et, comme conclusions de nos recherches, nous croyons utile d'apporter quelques modifications à la classification actuelle des *Hypocoum* qui vivent dans notre pays.



Malinvaud, Ernest. 1905. "Florulæ oltensis Additamenta ou Nouvelles Annotations à la Flore du département du Lot, I." *Bulletin de la Société botanique de France* 52, 371–374.

<https://doi.org/10.1080/00378941.1905.10829166>.

**View This Item Online:** <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8674>

**DOI:** <https://doi.org/10.1080/00378941.1905.10829166>

**Permalink:** <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/160520>

**Holding Institution**

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

**Sponsored by**

Missouri Botanical Garden

**Copyright & Reuse**

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.